

MAROC TELECOM : COMPTES CONSOLIDÉS 2025



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025 AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Itissalat Al-Maghrib (IAM) S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 24 785 millions de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 7 923 millions de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans les notes 31.4 et 2 qui exposent les impacts de la clôture des litiges relatifs au dégroupage et de l'évolution de la participation de Maroc Telecom dans le capital de Sotelma. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

État de la situation financière en millions de dirhams

ACTIF (en millions MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Goodwill	8 969	9 094
Autres immobilisations incorporelles	10 295	11 654
Immobilisations corporelles	31 228	34 178
Droits d'utilisation de l'actif	1 578	1 593
Titres mis en équivalence	0	549
Actifs financiers non courants	2 858	3 201
Impôts différés actifs	357	374
Actifs non courants	55 285	60 643
Stocks	323	451
Créances d'exploitation et autres	12 698	12 554
Actifs financiers à court terme	89	198
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 979	1 966
Actifs disponibles à la vente	0	0
Actifs courants	15 089	15 168
TOTAL ACTIF	70 374	75 811
PASSIF (en millions MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Capital	5 275	5 275
Réserves consolidées	7 832	8 235
Résultats consolidés de l'exercice	1 801	6 968
Capitaux propres - part du groupe	14 908	20 478
Intérêts minoritaires	3 794	4 307
Capitaux propres	18 702	24 785
Provisions non courantes	684	712
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	5 630	10 449
Impôts différés passifs	92	811
Autres passifs non courants	0	0
Passifs non courants	6 406	11 972
Dettes d'exploitation	24 835	26 575
Passifs d'impôts exigibles	767	2 444
Provisions courantes	852	881
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	18 812	9 154
Passifs courants	45 266	39 054
TOTAL PASSIF	70 374	75 811

État de résultat global en millions de dirhams

(En millions MAD)	31/12/2024	31/12/2025
Chiffre d'affaires	36 699	36 681
Achats consommés	-4 903	-4 781
Charges de personnel	-2 957	-3 044
Impôts et taxes	-3 616	-3 855
Autres produits et charges opérationnels*	-12 288	-3 743
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	-6 873	-7 711
Résultat opérationnel	6 062	13 547
Autres produits et charges des activités ordinaires	0	0
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	0	-1
Résultat des activités ordinaires	6 062	13 546
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	59	65
Coût de l'endettement financier brut	-1 074	-1 053
Coût de l'endettement financier net	-1 015	-988
Autres produits et charges financiers	-96	-25
Résultat financier	-1 111	-1 013
Charges d'impôt	-2 291	-4 610
Résultat net	2 660	7 923
Écart de change résultant des activités à l'étranger	-427	151
Autres produits et charges	20	-17
Résultat global total de la période	2 252	8 058
Résultat net	2 660	7 923
Part du groupe	1 801	6 968
Intérêts minoritaires	859	955

Résultat par action	31/12/2024	31/12/2025
Résultat net - Part du groupe (en millions MAD)	1 801	6 968
Nombre d'actions au 31 décembre	879 095 340	879 095 340
Résultat net par action (en MAD)	2,05	7,93
Résultat net dilué par action (en MAD)	2,05	7,93

* Les autres produits et charges opérationnels ressortent à -3 743 MMAD en 2025. À titre de comparaison, l'exercice 2024 avait été exceptionnellement affecté par le litige opposant Maroc Télécom à l'opérateur Wana Corporate, pour un montant de 6,4 milliards de dirhams. L'amélioration des autres produits et charges opérationnels se sont améliorés grâce à la rétrocession d'une partie de l'indemnisation liée à ce litige à hauteur de 2 milliards de dirhams

Questions clés identifiées	Notre réponse
Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de télécommunication Le montant du chiffre d'affaires dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2025 s'élève à Dirhams 36 681 millions. Il existe un risque inhérent à la reconnaissance du chiffre d'affaires comptabilisé, compte tenu de la multitude des produits et services, de la complexité des systèmes d'information et de l'impact de l'évolution des modèles de tarification (structures tarifaires, systèmes d'incitation, rabais, etc.). L'application des normes comptables de reconnaissance des revenus implique un certain nombre de jugements et d'estimations clés. De ce fait, nous considérons le chiffre d'affaires issu des activités de télécommunication comme une question clé de notre audit. Les méthodes de reconnaissance du chiffre d'affaires sont détaillées dans la note 3.15 des états financiers consolidés.	Nous avons, avec l'assistance de nos spécialistes IT (Information Technology), procédé à un examen des processus et des contrôles clés mis en place par le Groupe, y compris les systèmes informatiques utilisés aux fins de la reconnaissance du chiffre d'affaires. En particulier, nous avons : - Pris connaissance de l'environnement de contrôle général, notamment informatique, mis en place par le Groupe ; - Identifié et évalué les contrôles clés mis en place par le Groupe et pertinents pour notre audit ; - Testé le fonctionnement des contrôles pertinents, notamment sur les systèmes applicatifs entrant dans le processus de génération, d'évaluation et de comptabilisation du chiffre d'affaires ; - Réalisé des procédures analytiques et testé un échantillon d'écritures manuelles en fin de période.
Évaluation du goodwill Dans le cadre de son développement, le Groupe a été amené à réaliser des opérations de croissance externe et à reconnaître plusieurs goodwill. Ces goodwill, qui correspondent à l'écart entre le prix payé et la juste valeur des actifs et passifs repris, sont décrits dans la note 3 aux états financiers consolidés. La direction s'assure lors de chaque exercice que la valeur comptable des goodwill rattachés à chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT), figurant au bilan au 31 décembre 2025 pour un montant de Dirhams 9 094 millions, n'est pas supérieure à leur valeur recouvrable et ne présente pas de risque de perte de valeur. Les modalités du test de dépréciation et le détail des hypothèses retenues mis en œuvre sont décrits en note 3. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité calculée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus du groupe d'actifs la composant. La détermination de la valeur recouvrable des goodwill repose sur le jugement de la direction, s'agissant notamment des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. Nous considérons de ce fait l'évaluation des goodwill comme un point clé de l'audit.	Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par le Groupe aux normes comptables en vigueur. Nous avons également effectué un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des goodwill et vérifié notamment : - L'exhaustivité des éléments composant la valeur comptable de chaque UGT testée et la cohérence des modalités de détermination de cette valeur avec celles des projections des flux de trésorerie retenues pour déterminer la valeur d'utilité ; - Le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie et la fiabilité des estimations en examinant les principales raisons des différences entre les prévisions et les réalisations ; - La cohérence de ces projections de flux de trésorerie avec les dernières estimations de la direction ; - La cohérence du taux de croissance retenu pour les flux projetés avec les analyses de marché ; - Le calcul du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie attendus de chaque UGT ; - L'analyse de sensibilité de la valeur d'utilité effectuée par la direction à une variation des principales hypothèses retenues. - Enfin nous avons vérifié que la note 3 donne une information appropriée.
Évaluation des provisions pour risques et charges Au 31 décembre 2025, les provisions pour risques et charges s'élèvent à un montant de Dirhams 1 593 millions. Comme indiqué dans la note 3.11, le Groupe Maroc Telecom faisant face à un certain nombre de litiges (commerciaux, sociaux et réglementaires) tant au Maroc qu'à l'étranger, l'évaluation des provisions couvrant ces risques nécessite l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer (notamment l'existence ou non d'obligation de paiement et la fiabilité de l'estimation des enjeux). Compte tenu de ce qui précède nous avons considéré l'évaluation des provisions pour risques et charges comme un point clé de notre audit.	Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de ces provisions sur la base d'entretiens avec la Direction juridique du Groupe. Nos travaux ont consisté également à : - Évaluer la pertinence de la méthodologie retenue par le Groupe pour l'estimation des provisions constituées ; - Obtenir des confirmations écrites et/ou rapport des conseils de la société en lien avec les principaux risques et litiges ; - Examiner le bien-fondé des hypothèses et/ou des calculs utilisés pour la détermination des principales provisions adjacentes.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

Casablanca, le 12 février 2026

Les Commissaires aux Comptes
Deloitte Audit
Abderrahim FAOUZI
Associé
BDO SA
Abderrahim GRINE
Associé

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit

Casablanca, le 12 février 2026

Par ailleurs, Maroc Telecom annonce que son rapport financier annuel est disponible sur le site de la société à l'adresse suivante : <https://www.iam.ma/groupe-maroc-telecom/rapports-publications/document-d-enregistrement-universel/787826>

MAROC TELECOM : COMPTES SOCIAUX 2025



Bilan

(en Millier de MAD)	ACTIF	EXERCICE		EXERCICE	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	PRECEDENT NET 31/12/2024
	IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	700 000	420 000	280 000	420 000
	- Frais préliminaires	0	0	0	0
	- Charges à répartir sur plusieurs exercices	700 000	420 000	280 000	420 000
	- Primes de remboursement des obligations	0	0	0	0
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	15 000 814	12 006 384	2 994 429	2 020 092
	- Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0
	- Brevets, Marques, Droits et valeurs similaires	14 363 581	11 935 596	2 427 985	1 619 634
	- Fonds commercial	71 347	70 788	559	739
	- Autres immobilisations incorporelles	565 885	0	565 885	399 719
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	84 882 419	68 402 511	16 479 908	15 081 071
	- Terrains	964 249	0	964 249	964 249
	- Constructions	8 895 984	6 495 078	2 400 906	2 452 562
	- Installations Techniques, Matériel et Outillage	66 553 019	56 470 424	10 082 595	9 546 351
	- Matériel de Transport	288 958	139 796	149 163	147 398
	- Mobiliers, Matériel de Bureau et Aménagements Divers	5 409 418	5 128 309	281 108	342 128
	- Autres Immobilisations Corporelles	11 048	0	11 048	11 048
	- Immobilisations Corporelles en cours	2 759 743	168 903	2 590 840	1 617 553
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	13 824 651	1 537 392	12 287 260	14 032 053
	- Prêts Immobilisés	330 832	260 321	70 511	1 461 051
	- Autres Créances Financières	4 397	0	4 397	4 345
	- Titres de participation	13 489 422	1 277 070	12 212 352	12 566 657
	- Autres Titres Immobilisés	0	0	0	0
	ECART DE CONVERSION-ACTIF (E)	3 607	0	3 607	33 438
	- Diminution des Créances Immobilisées	3 607	0	3 607	33 438
	- Augmentation des Dettes de Financement	0	0	0	0
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	114 411 491	82 366 287	32 045 205	31 586 654
	STOCKS (F)	520 736	46 198	274 538	179 941
	- Marchandises	238 989	35 400	203 589	106 954
	- Matières et Fournitures Comsomables	81 748	10 798	70 949	72 988
	- Produits en cours	0	0	0	0
	- Produits Intermédiaires et Produits résiduels	0	0	0	0
	- Produits Finis	0	0	0	0
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	17 840 450	10 167 060	7 676 390	7 688 853
	- Fournisseurs Débiteurs, avances et acomptes	20 917	0	20 917	19 270
	- Clients et comptes rattachés	16 737 852	9 810 484	6 927 368	6 543 082
	- Personnel	3 861	0	3 861	3 811
	- Etat	300 138	0	300 138	1 016 640
	- Comptes d'associés	0	0	0	0
	- Autres débiteurs	714 714	556 577	358 137	33 178
	- Comptes de régularisation Actif	56 968	0	56 968	52 872
	TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	139 571	0	139 571	132 153
	ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	23 004	0	23 004	47 036
	(Eléments circulants)	23 004	0	23 004	47 036
	TOTAL II (F+G+H+I)	18 326 761	10 213 259	8 113 503	8 047 983
	TRESORERIE - ACTIF	341 255	0	341 255	270 518
	- Claquers et valeurs en caissier	0	0	0	0
	- Banques, TG, ET C.C.P.	339 477	0	339 477	268 520
	- Caisses, Régies d'avances et accreditifs	1 778	0	1 778	1 989
	TOTAL III	341 255	0	341 255	270 518
	TOTAL GENERAL I+II+III	133 079 508	92 579 545	40 499 963	39 905 156
	PASSIF		EXERCICE	EXERCICE	
	(en Millier de MAD)		NET 31/12/2024		
	CAPITAUX PROPRES (A)		21 247 673	16 699 288	
	- Capital social ou personnel (1)		5 274 572	5 274 572	
	- Moins : Actionnaires, Capital souscrit non appelé		0	0	
	- Capital appelé, dont versé		0	0	
	- Primes d'émission, de fusion, d'apport		0	0	
	- Ecarts de réévaluation		0	0	
	- Réserve légale		527 457	527 457	
	- Autres réserves		9 640 269	9 304 556	
	- Report à nouveau (2)		0	0	
	- Résultat net en instance d'affectation (2)		0	0	
	- Résultat net de l'exercice (2)		5 805 375	1 592 703	
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		0	0	
	- Subventions d'investissement		0	0	
	- Provisions réglementées		0	0	
	DETTES DE FINANCEMENT (C)		3 001 494	1 494	
	- Emprunts obligataires		3 000 000	0	
	- Autres dettes de financement		1 494	1 494	
	PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)		12 054	42 627	
	- Provisions pour risques		3 607	33 438	
	- Provisions pour charges		8 447	9 189	
	ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)		4 395	0	
	- Augmentation des créances immobilisées		4 395	0	
	- Diminution des dettes de financement		0	0	
	TOTAL I (A+B+C+D+E)		24 265 616	16 743 409	
	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)		14 043 527	10 718 680	
	- Fournisseurs et comptes rattachés		6 042 746	4 719 132	
	- Clients créditeurs, avances et acomptes		112 906	89 401	
	- Personnel		973 807	981 570	
	- Organismes sociaux		104 517	98 744	
	- Etat		4 178 122	2 530 837	
	- Comptes d'associés		875 005	391 389	
	- Autres créanciers		1 756 424	1 907 606	
	- Comptes de régularisation passif		0	0	
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)		338 685	224 576	
	ECART DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)		127 139	62 934	
	Total II (F+G+H)		14 509 351	11 006 190	
	TRESORERIE-PASSIF		1 724 996	12 155 557	
	- Crédit d'escompte		0	0	
	- Crédit de trésorerie		1 724 996	12 155 557	
	- Banques (soldes créditeurs)		0	0	
	Total III		1 724 996	12 155 557	
	TOTAL GENERAL I+II+III		40 499 963	39 905 156	

Compte de produits et charges

(en Millier de MAD)	OPERATIONS	TOTALS DE		TOTALS AU	
		Propres à l'exercice	Exercices précédents	L'EXERCICE	31/12/2024
	I. PRODUITS D'EXPLOITATION	18 322 240	0	18 322 240	18 762 242
	- Ventes de marchandises (en l'état)	260 592	0	260 592	294 375
	- Ventes de biens et services produits	17 870 932	0	17 870 932	18 056 034
	- Chiffre d'affaires	18 131 524	0	18 131 524	18 350 409
	- Variations des stocks de produits	0	0	0	0
	- Immobilisations produites par l'Entreprise pour elle-même	0	0	0	0
	- Subventions d'exploitation	0	0	0	0
	- Autres produits d'exploitation	30 677	0	30 677	38 864
	- Reprises d'exploitation; Transferts de charges	160 039	0	160 039	332 769
	TOTAL I	18 322 240	0	18 322 240	18 762 242
	II. CHARGES D'EXPLOITATION	11 782 999	0	11 782 999	11 493 966
	- Achats revendus de marchandises	288 855	0	288 855	415 780
	- Achats consommés de matières et fournitures	2 798 412	0	2 798 412	2 877 083
	- Autres charges externes	2 866 318	0	2 866 318	2 692 410
	- Impôts et Taxes	298 152	0	298 152	333 345
	- Charges de personnel	2 016 688	0	2 016 688	1 948 577
	- Autres charges d'exploitation	2 540	0	2 540	2 540
	- Dotations d'exploitation Amortissement	2 891 883	0	2 891 883	2 918 943
	- Dotations d'exploitation Provision	620 151	0	620 151	305 988
	TOTAL II	11 782 999	0	11 782 999	11 493 966
	III. RESULTAT D'EXPLOITATION I-II	6 539 241	0	6 539 241	7 268 276
	IV. PRODUITS FINANCIERS	1 702 429	0	1 702 429	1 741 536
	- Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	1 166 584	0	1 166 584	1 357 213
	- Gains de change	380 561	0	380 561	326 342
	- Intérêts et autres produits financiers	74 810	0	74 810	23 983
	- Reprises financières; Transferts de charges	80 474	0	80 474	34 019
	TOTAL IV	1 702 429	0	1 702 429	1 741 536
	V. CHARGES FINANCIERES	1 748 530	0	1 748 530	724 876
	- Charges d'intérêts	308 603	0	308 603	390 319
	- Pertes de change	239 837	0	239 837	253 098
	- Autres charges financières	34	0	34	984
	- Dotations financières	1 200 057	0	1 200 057	80 474
	TOTAL V	1 748 530	0	1 748 530	724 876
	VI. RESULTAT FINANCIERS II-V	-46 101	0	-46 101	1 016 661
	VII. RESULTAT COURANT III+VI	6 493 140	0	6 493 140	8 284 936
	VIII. PRODUITS NON COURANTS	2 716 949	0	2 716 949	1 082 214
	- Produits des cessions d'immobilisations	18 710	0	18 710	4 197
	- Subventions d'équité	0	0	0	0
	- Reprises sur subventions d'investissement	0	0	0	0
	- Autres produits non courants	2 547 828	0	2 547 828	412 193
	- Reprises non courantes; transferts de charges	150 411	0	150 411	665 824
	TOTAL VIII	2 716 949	0	2 716 949	1 082 214
	IX. CHARGES NON COURANTES	1 004 209	0	1 004 209	7 497 734
	- V.N.A. des immobilisations cédées	444 750	0	444 750	113
	- Subventions accordées	0	0	0	0
	- Autres charges non courantes	144 988	0	144 988	6 871 495
	- Dotations Réglementées	0	0	0	0
	- Dotations non courantes aux amortissements/provisions	414 471	0	414 471	626 126
	TOTAL IX	1 004 209	0	1 004 209	7 497 734
	X. RESULTAT NON COURANT VIII-IX	1 712 740	0	1 712 740	-6 415 521
	XI. RESULTAT AVANT IMPOTS VII+X	8 205 880	0	8 205 880	8 269 416
	XII. IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	2 400 505	0	2 400 505	276 712
	XIII. RESULTAT NET XI-XII	5 805 375	0	5 805 375	1 592 703
	XIV. TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)	22 741 618	0	22 741 618	21 585 992
	XV. TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)	16 936 243	0	16 936 243	19 993 289
	XVI. RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	5 805 375	0	5 805 375	1 592 703

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - EXERCICE DU 1^{er} JANVIER 2025 AU 31 DÉCEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Itssalat Al-Maghrib S.A (la « société » ou « IAM »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 21 247 673 milliers de dirhams dont un bénéfice net de 5 805 375 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Itssalat Al-Maghrib S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation